SICECO - territoire d'énergie Côte-d'Or
9A rue René Char - BP 67454 - 21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 50 99 20 - contact@siceco.fr
www.siceco.fr

@SICECO21
Suivez-nous sur Twitter !
https://twitter.com/SICECO21

IMPRIM'VERT®

rapport d'activité

N°13 - 2016

UNE DOSE D'ÉNERGIE DANS L'URBANISME

DÉCOUVREZ UN NOUVEAU SERVICE | 04

| 07
ÉLECTRICITÉ GAZ
Groupez-vous pour réduire vos factures d'énergies.

| 02
L'ÉVOLUTION EN ROUTE
Retrouvez les nouvelles orientations du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or.

LE SERVICE PUBLIC DES ÉNERGIES EN CÔTE-D'OR

Carte d'identité du SICECO

Créé en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé. Au 1er janvier 2016, il regroupe 664 communes de Côte-d'Or. Propriétaires des réseaux électriques moyenne et basse tension, ces dernières lui ont délégué l'organisation du service public de distribution et de fourniture de l'électricité. Les communes ont ensuite le choix de lui transférer les compétences suivantes :

- Distribution du gaz
- Éclairage public
- Achat d'énergie
- Enfouissement des réseaux de télécommunication
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

En compétence partagée avec les communes, le SICECO propose plusieurs services relevant de l'utilisation rationnelle de l'énergie, ainsi que les communications électroniques.

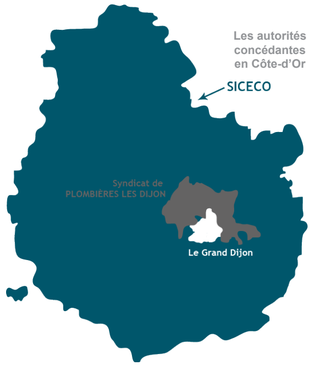

DES MISSIONS D'INTÉRÊT PUBLIC

- Veiller au maintien d'un service public performant
- Contrôler la bonne exécution des missions des concessionnaires (Enedis pour l'électricité et GRDF pour le gaz)
- Contrôler les services de fourniture aux tarifs réglementés d'EDF Branche Commerce
- Construire des réseaux
- Participer à l'aménagement du territoire
- Mutualiser les moyens

EN 2016

664 communes adhérentes

286 301 habitants

5 582 de réseau HTA 20 000 V

4 010 de réseau BT 400 V

432 M€ valeur brute de la concession d'électricité en 2016 amortie à **44 %**

1 154 bâtiments publics pré-diagnostiqués

61 communes desservies en gaz et ayant donné la compétence

665 km de réseau gaz

79 263 points d'éclairage public

116 communes et **3** communautés de communes réalisent des pré-diagnostics énergétiques, **8** communes sont en cours d'inventaire patrimonial

L'organisation du SICECO

En 2015, le territoire du SICECO est divisé en 11 Commissions Locales d'Énergie (CLE). Les représentants de chaque commune peuvent y faire part de leurs demandes ou de leurs suggestions. Jouant un rôle de proximité auprès des communes, les CLE permettent de véhiculer les informations (juridiques, techniques, ...), d'aider au montage des projets (conseils, orientations, procédures, financements, ...) ou de présenter et ajuster les futures programmations de travaux.

Au 1er janvier 2015, 9 délégués du Grand Dijon représentent au Comité les 7 communes de son périmètre qui adhèrent au SICECO.

664 communes

élisent

686 délégués répartis en **11** CLE

élisent

141 délégués au Comité syndical

élisent

Le Président

Le Bureau composé de Vice-présidents et de Membres du Bureau

Les 11 CLE

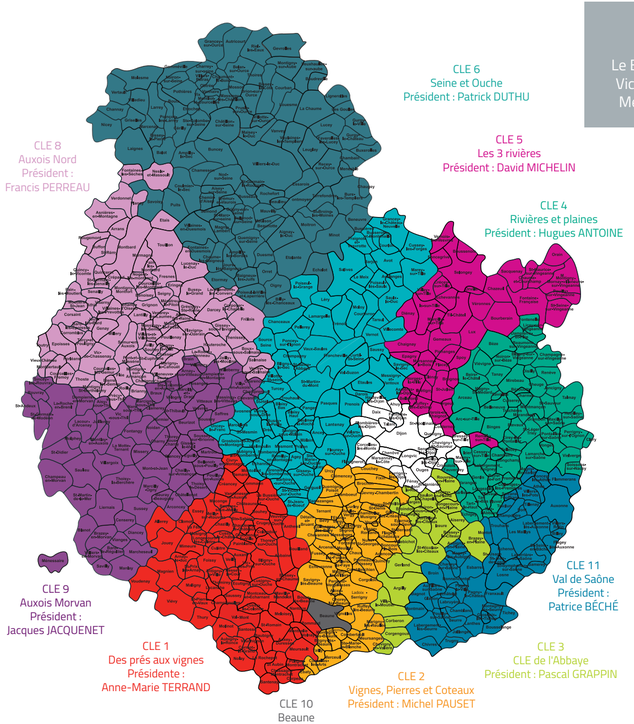

Le Bureau :

SICECO territoire d'énergie CÔTE-D'OR

BUREAU
MANDAT 2014-2020

Président

Jacques Jacquenet
Président de la CLE 9

1er Vice-président

Pascal Grappin
En charge des Affaires générales et des Finances
Président de la CLE 3

2ème Vice-président

Francis Perreau
En charge des Affaires techniques liées à l'exécution des travaux
Président de la CLE 8

Vice-présidents

Anne-Marie Terrand
En charge de la commission Énergies
Présidente de la CLE 1

Hugues Antoine
En charge de la commission Équipements électriques communaux
Président de la CLE 4

Michel Pauset
En charge de la commission Réseaux électriques et relations avec Orange
Président de la CLE 2

Nicolas Urbano
En charge des relations avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or

Patrice Béché
Président de la CLE 11

Jean-Luc Becquet
Président de la CLE 10

Patrick Duthu
Président de la CLE 6

David Michelin
Président de la CLE 5

Claude Vinot
Président de la CLE 7

Membres du Bureau

Monique Ormancey

Maurice Chevallier

Jean-Marie Faivret

Pierre Gobbo

Lionel Houée

René Kremer

Les Commissions et les délégations :

Affaires générales et Finances

Présidée par :
Pascal Grappin (CLE 3)

Composée de :
Hugues Antoine (CLE 4)
Jean-Marie Faivret (CLE 9)
Pierre Gobbo (CLE 1)
Monique Ormancey (CLE 7)
Michel Pauset (CLE 2)
Francis Perreau (CLE 8)
René Kremer (CLE 4)

Commission Appel d'Offres (CAO), Jury de Concours (JC), Délégation de Services Publics (DSP)

5 membres titulaires :
Hugues Antoine (CLE 4)
Pascal Grappin (CLE 3)
Michel Pauset (CLE 2)
Francis Perreau (CLE 8)
Nicolas Urbano (CLE 5)

5 membres suppléants :
Jean-Marie Faivret (CLE 9)
Pierre Margeon (CLE 2)
Gilbert Menut (CLE 5)
Bernard Soupault (CLE 7)
Anne-Marie Terrand (CLE 1)

Énergies

Présidée par :
Anne-Marie Terrand (CLE 1)

Composée de :
Bruno Béthenod (CLE 4)
Jean-Claude Brouillon (CLE 3)
Patrick Duthu (CLE 6)
Pierre Faivre (CLE 3)
Roger Lefevre (CLE 7)
Pierre Gobbo (CLE 1)
Michel Grossetête (CLE 6)
Alban Jourdhier (CLE 11)
René Kremer (CLE 4)
Jocelyne Larcier (CLE 9)
Marie-Laurence Mervaille (CLE 10)
David Michelin (CLE 5)
Michel Pauset (CLE 2)
Hervé Pernot (CLE 1)
François Perrin (CLE 11)
Jérôme Petident (CLE 8)
Gilles Porcheray (CLE 3)
Claude Verdreau (CLE 3)
Anne Verpeaux (CLE 5)
Jean-Jacques Clerc (CLE 5)

Équipements électriques communaux

Présidée par :
Hugues Antoine (CLE 4)

Composée de :
André Barisset (CLE 11)
Dominique Bayen (CLE 7)
Michel Beaunée (CLE 11)
Patrice Béché (CLE 11)
Noël Bugaud (CLE 3)
Jacques Chossat de Montburon (CLE 11)
Jean Marie Faivret (CLE 9)
Norbert Fourot (CLE 4)
Roger Guilleminot (CLE 2)
Bernard Hanson (CLE 8)
Francis Lechauve (CLE 1)
Pierre Margeon (CLE 2)
Philippe Moral (CLE 3)
François Pechinot (CLE 3)
Jean-François Riot (CLE 2)
Pierre Sellot (CLE 6)
Gilbert Thorey (CLE 8)
Nicolas Urbano (CLE 5)
Guy Vincent Viry (CLE 4)

Réseaux électriques et relations avec Orange

Présidée par :
Michel Pauset (CLE 2)

Composée de :
André Barisset (CLE 11)
Luc Baudry (CLE 6)
Jean Luc Becquet (CLE 10)
Bruno Béthenod (CLE 4)
Jacques Caillot (CLE 1)
Marcel Chastang (CLE 8)
Maurice Chevallier (CLE 2)
Alain Kutter (CLE 9)
Lionel Houée (CLE 3)
Roger Lefevre (CLE 7)
Jackie Nicolas (CLE 2)
Bernard Paut (CLE 9)
Jérôme Petident (CLE 8)
Bruno Piconneaux (CLE 4)
Gilles Porcheray (CLE 3)
Anne Verpeaux (CLE 5)
Jean-Jacques Clerc (CLE 5)

Commission Consultative des Services Publics locaux (CCSPL)

9 membres représentant le Comité Syndical

Marie-Odile Boudot (CLE 9)
Lionel Houée (CLE 3)
René Kremer (CLE 4)
Michel Pauset (CLE 2)
Francis Perreau (CLE 8)
François Perrin (CLE 11)
Annie Sannier-Caffier (CLE 11)
Anne-Marie Terrand (CLE 1)
Claude Vinot (CLE 7)

Les associations

ADIL (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) ; BER (Bourgogne Énergies Renouvelables) ; CSPC - UNPI21 (Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires) ; CNL (Fédération Nationale sur le Logement) ; CSF (confédération syndicale des familles) ; UFC QUE CHOISIR ; UDAF (Union Nationale des Associations Françaises) ; Fédération SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) ; SOS FAMILLES EMMAUS ; CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) ; LES TOITS DU COEUR , CRESS (Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire)

© Vincent Arbelet

- **Crédits photographiques : ©SICECO sauf photos créditées**
- **Directeur de la publication : Jacques Jacquenet**
- **Dépôt légal : mars 2018 - ISNN : 1779-3688**
- **Tirage : 350 exemplaires**
- **Conception, rédaction et mise en page : service communication SICECO**
- **Impression : sur papier certifié par Sprint**

S'ADAPTER AUX NOUVEAUX BESOINS

Depuis sa création en 1947, le SICECO a su évoluer et s'adapter aux exigences et aux besoins de ses adhérents. De nouvelles lois, et en particulier, celles liées à la transition énergétique, viennent rythmer ses innovations.

Désormais, plus que jamais, il est question de réseaux intelligents, de maîtrise de l'énergie, de développement des énergies renouvelables, de pilotage de la consommation, etc. Et le SICECO souhaite accompagner toutes les collectivités dans ces changements.

Un exemple. Face à des projets de plus en plus complexes, à la difficulté d'investir et pour répondre à la demande croissante des communes, le SICECO a adopté la compétence « Distribution publique de chaleur et de froid ». Désomais, il est capable de construire et d'exploiter des réseaux de chaleur, notamment ceux alimentés par une chaufferie bois. Afin de mettre en œuvre cette mission, il s'est doté d'un nouvel outil : Côte-d'Or Chaleur. Cette régie permettra de développer, en concertation avec les collectivités, les projets de réseaux de chaleur. Le SICECO continue aussi d'accompagner les territoires TEPOS, devenus TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) : dans ce domaine, il porte différentes actions comme la modernisation de l'éclairage public, la réflexion sur les réseaux intelligents et sur les problèmes d'autoconsommation dans les territoires.

Et parce que le SICECO est visionnaire, il a vu très tôt l'utilité d'intégrer les questions énergétiques le plus en amont possible dans les documents d'urbanisme. Fin 2016, il a convié les acteurs de l'énergie et de l'urbanisme afin de réfléchir sur cette problématique. Ce travail se poursuivra en 2017, notamment avec les élus. Dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, les groupements d'achats d'énergies se poursuivent, en partenariat avec les trois autres syndicats d'énergies bourguignons.

Ses activités traditionnelles d'électrification et d'éclairage public n'en sont pas moins actives.

Le périmètre du SICECO évoluera de nouveau suite à la validation de la SDCI courant 2016. En 2017, nous serons également en mesure d'accueillir des EPCI à fiscalité propre complétant ainsi notre action au bénéfice des territoires.

Comme vous le voyez, notre chemin se poursuit et le SICECO trouve pleinement sa place d'acteur de terrain concernant les questions énergétiques. Je tiens ici à remercier les femmes et les hommes qui s'investissent chaque jour afin de nous permettre d'avancer. Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.

Jacques Jacquenet

SOMMAIRE

02
À la Une : les faits marquants de 2016

04
Répondre aux enjeux énergétiques de demain : toutes les actualités « énergie »

06
Maîtriser ses consommations d'énergie

08
De l'électricité pour tous : les travaux d'électrification rurale de 2016

10
Un éclairage public exemplaire : découvrez comment le SICECO gère ce réseau

12
2016 en chiffres

14
Échos des services

16
Faire connaître, informer, sensibiliser

À la une

L'ÉVOLUTION EN ROUTE

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) a été approuvé par l'arrêté préfectoral du 25 juin 2016, enclenchant ainsi une nouvelle dynamique concernant les autorités concédantes pour la distribution publique d'électricité en Côte-d'Or.

L'arrêté préfectoral du 25 juin 2016 consacre le principe de rationalisation maximale en matière de distribution publique d'électricité. De ce fait, il prévoit la dissolution du SIERT (Syndicat de Plombières-lès-Dijon) et l'extension du périmètre du SICECO afin d'accueillir les 24 communes du SIERT ne faisant pas partie de la future Métropole.

En parallèle, les 7 communes adhérant à la fois à la future Métropole et au SICECO sont retirées du territoire de ce dernier.

Ces modifications seront effectives au 1er janvier 2017. Des réunions ont eu lieu durant toute l'année 2016 entre les trois autorités concédantes et les services de l'État afin de discuter de la mise en place des opérations nécessaires pour cette extension et ce retrait : transfert d'actifs, reprise des marchés, … .

Des nouveaux adhérents pour 2017

Plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (soit les communautés de communes et d'agglomération) ont manifesté leur volonté d'adhérer au SICECO, notamment pour transférer les compétences d'éclairage public et de conseil en énergie partagé.

De plus le code de l'énergie oblige les EPCI de plus de 20 000 habitants à réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avant le 31 décembre 2018. Le SICECO propose d'assister les EPCI qui le souhaitent dans la réalisation de ce document. En effet, son expertise, couplée aux résultats de l'étude sur la Stratégie énergétique départementale, pourront bénéficier aux EPCI. Une mutualisation dans le choix du bureau d'études réalisant les PCAET permettra également des gains financiers certains.

De nouveaux services et compétences pour ses adhérents

Le SICECO a profité de cette année pour réfléchir aux nouveaux services (spécifiques à une partie du patrimoine ou à un projet) et aux compétences (liées à l'intégralité du patrimoine et des projets de l'adhérent) qu'il pouvait apporter à ses adhérents. Tout en renforçant ses domaines d'activité traditionnels que sont les réseaux, le SICECO souhaite compléter son éventail de services dans l'objectif de répondre aux nouveaux besoins exprimés par ses adhérents. Ainsi, suite à une modification statutaire, entamée en 2016 et enterinée début 2017, une régie chaleur, des services de planification énergétique et de cartographie apparaîtront. La compétence sur les communications électroniques sera développée.

680 → *C'est le nombre de communes qui adhéreront au SICECO à partir du 1er janvier 2017*

EN SAVOIR +

L'aboutissement de dix années de négociations

L'arrêté préfectoral du 25 juin 2016 vient clôturer dix ans d'âpres négociations entre les différents acteurs concernés. L'article 33 de la loi du 7 décembre 2006 sur l'énergie encourageait déjà les collectivités à se regrouper à l'échelle départementale concernant la distribution publique d'électricité.
Cette décennie passée à négocier est tout de même lourde de conséquences puisque les pénalités appliquées au SICECO pour le non regroupement s'élèvent à 1,2 million d'euros. Le manque à gagner pour la Côte-d'Or se situe entre 10 et 13 millions d'euros. Autant d'investissements en moins dans l'enveloppe de travaux.

© Vincent Arbelet

Jacques Jacquenet (à droite) en compagnie d'Éric Peyrard, Enedis, et de Pierre Mostacci (au centre), Bourgogne Mobilité Électrique

Mobilité électrique

ENCOURAGER UN DÉPLOIEMENT RAISONNABLE

Jacques Jacquenet accueille les participants du France Électrique Tour lors de leur étape du 24 mai 2016 à Beaune, en présence notamment d'Alain Suguenot, Député-Maire de Beaune.

Maître d'ouvrage du déploiement des infrastructures publiques de charge pour les véhicules électriques sur le territoire de la Côte-d'Or, le SICECO profite de cette occasion pour informer sur les possibles impacts des recharges sur les réseaux électriques et présenter son programme d'investissement dans ce domaine.

Le SICECO insiste sur un déploiement raisonnable et progressif de ce nouveau réseau afin de garantir la cohérence entre les investissements publics et l'évolution attendue des besoins réels des utilisateurs. Le choix des implantations tiendra compte du schéma élaboré par la Région mais aussi des projets privés. Les usagers pourront bénéficier d'un réseau optimisé garantissant la disponibilité d'un point de recharge proche et bien dimensionné.

UNION EUROPEENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)
ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

CHIFFRE

40

KM : LES USAGERS POURRONT BÉNÉFICIER D'UN POINT DE CHARGE TOUS LES 40 KM EN CÔTE-D'OR GRÂCE À L'INVESTISSEMENT DU SICECO

EN BREF

▪ **Le 26 mai** s'est tenue la première réunion de la CCP (Commission Consultative Paritaire) composée de délégués du SICECO et des EPCI se trouvant sur son territoire. Issue de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV), cette commission vise à coordonner les actions dans le domaine énergétique, à mettre en cohérence les politiques d'investissements et à faciliter l'échange de données. Après la présentation de la CCP et de son rôle, les EPCI ont été invités à communiquer les projets sur lesquels le SICECO pouvait les accompagner.

▪ **Réunions de CLE**
Comme tous les ans, le SICECO a réuni ses CLE lors de deux sessions. La première s'est déroulée du 9 au 30 mai. 65 % des communes étaient représentées. La seconde, du 14 au 28 novembre a rassemblé 404 communes.
Ces rencontres de terrain ont permis de présenter la programmation des travaux mais aussi des nouveaux services et compétences que le SICECO peut apporter à ses adhérents.

▪ **Les secrétaires de mairie**, pour la deuxième fois, ont été invitées pour des réunions d'information afin de faciliter les échanges entre les services. Au programme, réforme des statuts, groupements d'achats d'énergies, CEE, procédures pour les travaux ou encore dématérialisation et délibération sur la RODP. Le SICECO a également répondu à toutes les questions individuelles.

▪ **Le SICECO a accueilli** la réunion des directeurs des syndicats d'énergies du grand est le 31 mars.

Les huit syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté ont présenté un stand commun lors du congrès de la FNCCR à Tour qui s'est déroulé du 21 au 23 juin.
Cette édition placée sous le thème des « intelligences territoriales », a accueilli plus de 1 600 congressistes.
Les huit syndicats ont présenté l'identité de leur entente issue de la convention signée en novembre 2015 : Territoire d'énergie Bourgogne-Franche-Comté

© Territoire Cap Val de Saône

RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DE DEMAIN

UNE DOSE D'ÉNERGIE DANS L'URBANISME

Depuis le début de l'année, le SICECO a mis en place un tout nouveau service afin d'accompagner les adhérents dans leur planification énergétique territoriale.

L'intégration de l'énergie dans les documents d'urbanisme repose sur plusieurs actions phares : la maîtrise de l'énergie, le développement des énergies renouvelables dans les projets d'aménagement du territoire en coordination avec les réseaux (électricité, gaz et chaleur).

Un accompagnement de proximité

Fort de son expérience des réseaux mais aussi de l'énergie en général, le SICECO propose désormais aux élus de les assister dans cette nouvelle démarche d'introduction de l'énergie dans le territoire, que ce soit au niveau de son organisation (SCOT, PLU, ...) ou de son aménagement (ZAC, lotissements, ...).

Un développement énergétique territorial

Ainsi, un territoire pourra définir les zones d'implantation des énergies renouvelables en déterminant en amont les projets potentiels et en valorisant ses ressources tout en tenant compte des besoins locaux. Il aura alors la garantie d'un développement des réseaux bien dimensionnés et coordonnés. Il pourra aussi agir sur la consommation énergétique des habitants actuels ou futurs en incitant les aménageurs privés à améliorer le confort thermique des nouveaux logements.

Des ateliers pour accompagner les territoires

En 2016, le SICECO a organisé 5 ateliers. L'atelier sur la planification énergétique territoriale et celui sur les nouvelles constructions ont eu lieu le 6 octobre. L'atelier sur les rénovations énergétiques s'est déroulé le 3 novembre, celui sur l'implantation des énergies renouvelables, le 10 novembre et, le dernier sur la précarité énergétique, le 17 novembre.

Pour chacun, des élus et des partenaires compétents du domaine de l'énergie ont réfléchi sur les actions existantes, leurs avantages et leurs inconvénients. Ils ont également commencé à définir les conditions de mise en œuvre de chacune des thématiques.

Des guides, issus de ces ateliers et à destination des territoires seront édités afin d'orienter les élus dans cette nouvelle démarche.

EN SAVOIR +

Vous avez dit PCAET ?

Dans le cadre de la Commission Consultative Paritaire (CCP - voir page 3), quatre communautés de communes (Rives de Saône, Plaine dijonnaise, Pays châtillonnais et Cap Val de Saône) ont souhaité que le SICECO les accompagne dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Véritable feuille de route de la politique durable que va mener le territoire, ce document aborde les interactions entre les questions énergétiques, climatiques, environnementales et la qualité de l'air.

Le SICECO portera la consultation pour le choix du prestataire et accompagnera techniquement les EPCI. Ces derniers se chargeront d'approuver le plan d'actions et de le mettre en œuvre.

4 → *C'est le nombre de communautés de communes qui seront accompagnées par le SICECO pour la réalisation de leur PCAET*

Bois-énergie

CÔTE-D'OR CHALEUR POUR VENDRE DE LA CHALEUR

En 2016, le SICECO élargit ses activités en se dotant de nouvelles compétences dont la « Distribution publique de chaleur et de froid ». Il peut désormais, pour les communes adhérentes, être le maître d'ouvrage de la construction et de l'exploitation de chaufferies bois et de réseaux de chaleur. Il gère aussi la vente de chaleur aux abonnés du réseau.

Pour mettre en œuvre pleinement cette compétence, le SICECO a décidé en décembre la création d'un service public de distribution de chaleur par la mise en place d'une régie, Côte-d'Or Chaleur.

Cette régie a vocation à s'occuper des projets desservant au moins deux clients différents pour lesquels il y a vente de chaleur (la collectivité qui porte le projet initial pouvant être l'un des deux).

Inauguration de la chaufferie bois le 21 octobre : Jacques Jacquenet, Myriam Normand, (Directrice de l'ADEME) et à droite, Alain Cartron, (Maire de Nuits-Saint-Georges) et Jean-Claude Alexandre, (Adjoint au Maire de Nuits-Saint-Georges)

© Nuits-Saint-Georges

NUITS-SAINT-GEORGES SE CHAUFFE AU BOIS

En 2009, accompagnée par le SICECO, la commune a réalisé un pré-diagnostic énergétique de son patrimoine bâti afin de cibler les actions à mettre en œuvre pour diminuer ses consommations d'énergie. L'opportunité de remplacer les chaudières des bâtiments par une chaufferie collective au bois, installée dans l'ancien local des pompiers, a vu le jour. D'une puissance de 460 kW, la chaufferie alimente 7 bâtiments pour une surface chauffée totale de 7 400 m².

Cette nouvelle solution de chauffage utilise une ressource renouvelable et de proximité, créatrice d'emplois (les plaquettes utilisées proviennent de l'entreprise Roussel ; des emplois sont aussi créés afin d'exploiter et d'entretenir le patrimoine forestier). De plus, cette énergie est l'une des moins chères du marché et diminue aussi les émissions de gaz à effet de serre. Elle permet donc de lutter contre le changement climatique. Annuellement, ce sont 208 tonnes de CO_2 qui seront rejetées en moins. La commune marque ainsi sa volonté de participer activement, et à l'échelle de son territoire, à la transition énergétique.

CHIFFRE

14

ANALYSES D'OPPORTUNITÉ (ONF OU SICECO) EFFECTUÉES

3 ÉTUDES DE FAISABILITÉ FINALISÉES
11 RAPPORTS DE SUIVI DE FONCTIONNEMENT POUR LES CHAUFFERIES EN SERVICE)
3 TESTS POUR VÉRIFIER L'HUMIDITÉ DES PLAQUETTES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

CÔTE-D'OR ÉNERGIES, UNE PREMIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ

Une première année de promotion
En 2016, la SEML Côte-d'Or Énergies a essentiellement assuré la promotion de ses toutes nouvelles activités auprès de ses différents partenaires et prospects.

Deux projets éoliens
La SEML a décidé d'engager les discussions pour un projet situé à Thury et de développer un autre projet à Minot.

Entrée au capital d'autres SEML
Le 7 décembre, la SEML décide d'entrer au capital des SEML voisines : EnR Citoyennes (39), Nièvre Énergies (58) et Yonne Énergies (89) à hauteur de 10 000 € chacune.

Retouvez le rapport d'activité complet de la SEML sur www.siceco.fr

27 août : la SEML Côte-d'Or Énergies organise une permanence publique afin de présenter le projet éolien aux habitants de Minot

MAÎTRISER SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

DES ÉCONOMIES SUR SON BÂTI

La mission de Conseil en Énergie Partagé (CEP) proposée par le SICECO permet aux adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de mettre en place une véritable politique d'efficacité énergétique. Cette mission est soutenue financièrement par l'Union européenne, l'ADEME et la Région.

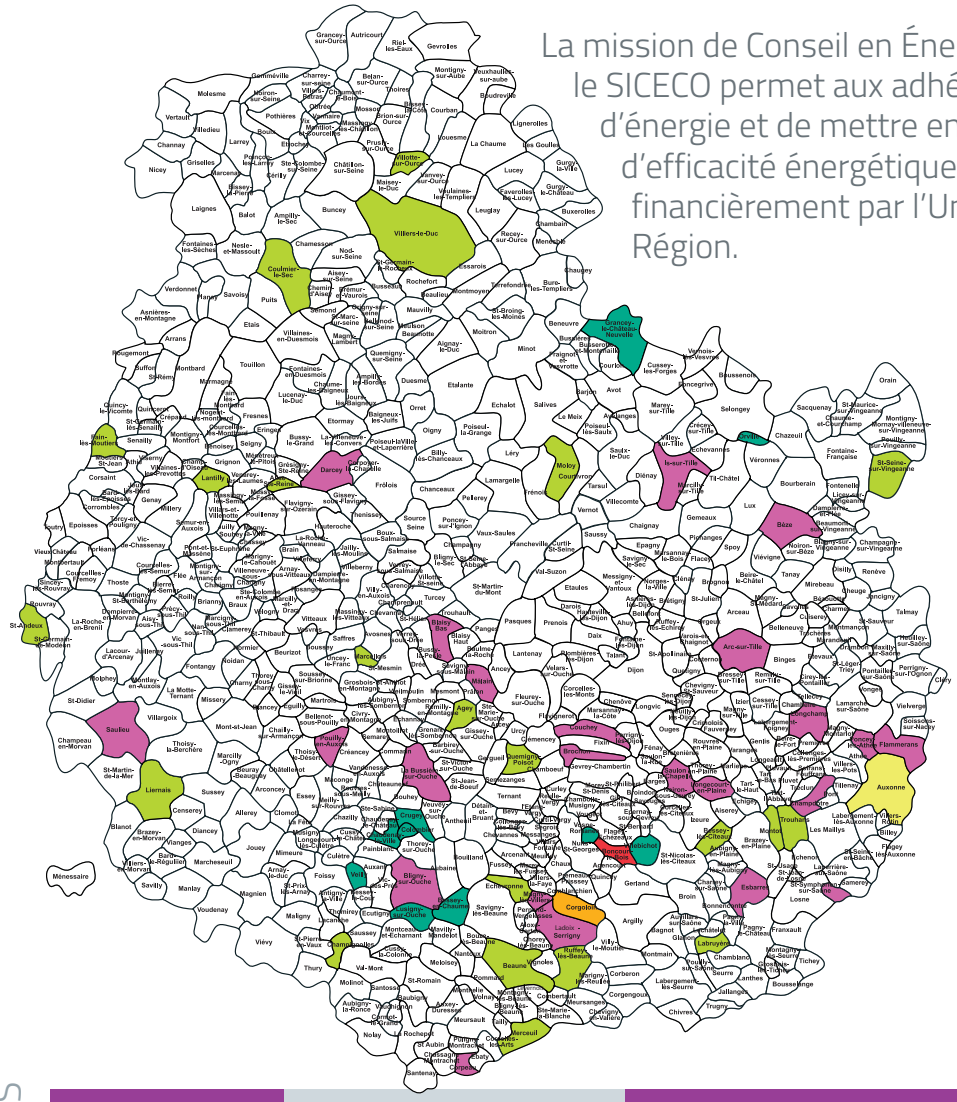

- Bilans énergétiques
- Inventaires patrimoniaux
- Dossiers CEE instruits
- Inventaires + CEE
- Bilans + CEE
- Bilans + inventaires

110

C'est le nombre de communes et d'EPCI suivis par un CEP en 2016

CHIFFRES

Pour 61 communes qui ont fourni leurs données de consommation

22 GWh consommés

1,9 million € de facture énergétique

4 100 t CO_2 émis

7 Gwh d'économies d'énergie potentielles soit 32 %

15 millions € HT d'investissements nécessaires

CEP Conseil en Énergie Partagé

UNION EUROPÉENNE

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Direction régionale Bourgogne Franche-Comté

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

© Pearl - Fotolia.com

Achats groupés

ÉLECTRICITÉ, GAZ
UN GROUPEMENT POUR RÉDUIRE LES FACTURES

Depuis la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz pour les gros consommateurs, le SICECO a été l'un des premiers syndicats d'énergies à mettre en place un groupement d'achats pour le gaz. Nous étions en 2014.

Fort du succès de ce premier groupement, les trois autres syndicats bourguignons ont rejoint le SICECO afin de proposer un achat groupé à l'échelle de la Région à l'ensemble des acheteurs publics.

Ce groupement permet de mutualiser les achats afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires et des prix maîtrisés sur la durée des marchés. Il apporte aux membres du groupement l'expertise et les compétences des syndicats relatives au marché de l'énergie.

Nouveauté cette année, pour l'électricité, il est désormais possible d'intégrer les tarifs bleus* d'éclairage public et des bâtiments dans le groupement.

*puissance électrique souscrite comprise entre 6 et 36 kVA

CHIFFRES

258 000 € TTC /an	D'ÉCONOMIES POUR 98 MEMBRES ET 200 CONTRATS D'ÉLECTRICITÉ	339 000 € TTC /an	D'ÉCONOMIES POUR 95 MEMBRES ET 439 CONTRATS DE GAZ

EN BREF

▪ Le SICECO continue d'apporter son soutien pour les **TEPCV (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance verte)**. En 2016, il continue ses missions de pré-diagnostics de l'éclairage public pour la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, celle de Gevrey-Chambertin/Nuits-Saint-Georges et le Parc Naturel Régional du Morvan (communes présentes sur le territoire du SICECO). Ces pré-diagnostics énergétiques sont financés à 80 % par le dispositif TEPCV, le reste étant pris en charge par le SICECO. Des travaux de modernisation de l'éclairage public seront programmés en 2017. Un des agents du SICECO a aussi été mobilisé pour la réalisation d'une action d'ingénierie et de sensibilisation (pré-diagnostics énergétiques sur le patrimoine bâti, développement des énergies renouvelables, boucle locale intelligente, ...).

▪ Le SICECO propose la mise en place de **programmes d'aide à la rénovation du patrimoine bâti de ses adhérents et à la mise en place de systèmes de régulation et de télégestion des appareils de chauffage.**

PROGRAMME
Régulation / télégestion des bâtiments communaux et communautaires

APPEL À PROJET
Rénovation énergétique **BBC** des bâtiments communaux et communautaires

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

© Herreneck- Fotolia.com

DE L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

ASSURER L'ACCÈS AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Chaque année, le SICECO programme des travaux sur le réseau électrique de ses adhérents : les renforcements pour s'adapter aux nouveaux besoins et à l'extension de l'urbanisme, les dissimulations pour améliorer le cadre de vie et les résorptions de fils nus pour supprimer les câbles obsolètes et dangereux.

18 → *Renforcements pour 1,3 million d'€*

33 → *Dissimulations pour 2,3 millions d'€*

30 → *Résorptions de fils nus pour 523 000 €*

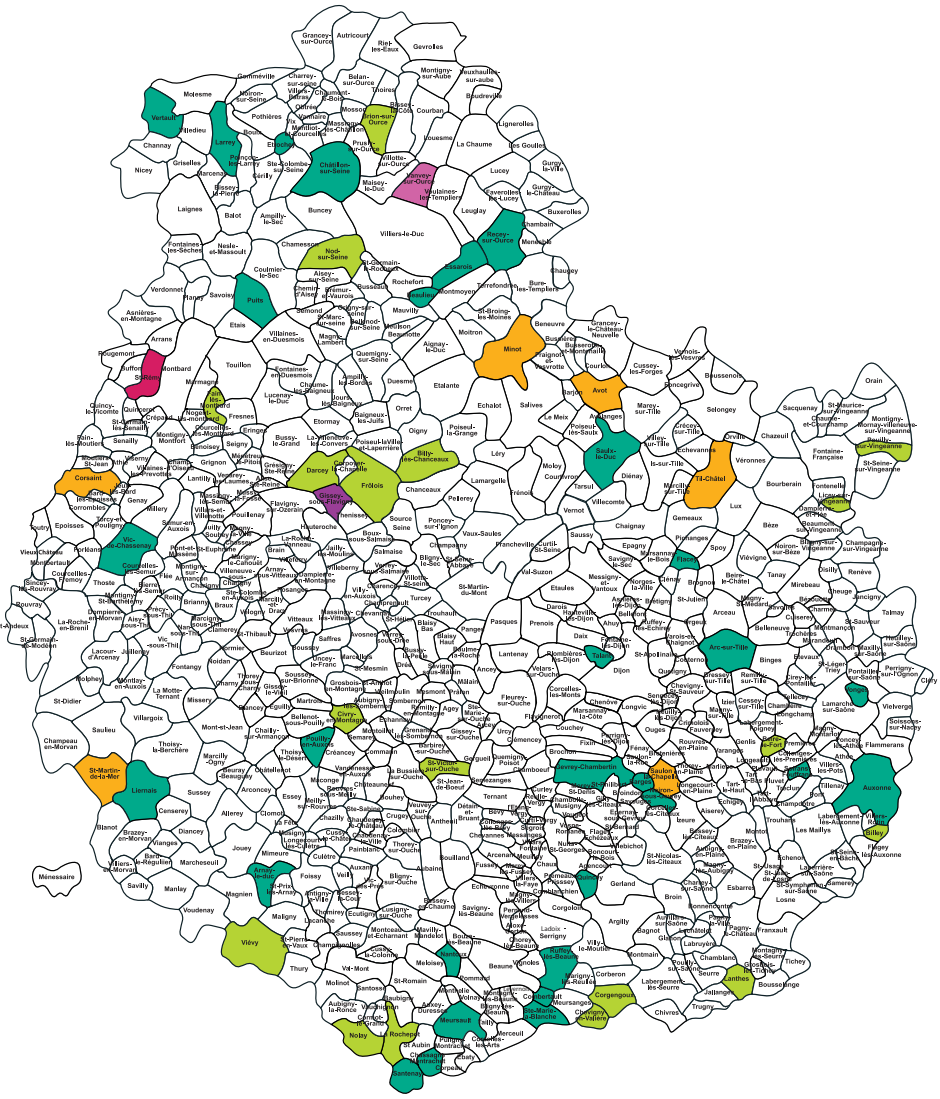

- Renforcements
- Dissimulations
- Résorptions de fils nus
- Renforcements et dissimulations
- Renforcements et résorptions de fils nus
- Dissimulations et résorptions de fils nus

EN SAVOIR +

Contrôle de concession

Le SICECO veille à la bonne exécution du cahier des charges de concession par son concessionnaire Enedis (nouveau nom d'Erdf depuis cette année).
Chaque année, il examine avec attention le Compte Rendu Annuel d'Activité appelé aussi CRAC, présenté par Enedis. Les résultats de cette étude sont publiés dans une synthèse : « *Contrôle de Concession - Électricité - Synthèse portant sur l'exercice 2015* ».

ALIMENTER LES USAGERS EN ÉLECTRICITÉ

Les travaux d'extension permettent d'alimenter les nouveaux usagers du réseau d'électricité, qu'ils soient des collectivités (lotissements, ZAE, ...) ou des particuliers (résidence, activité économique, ...).

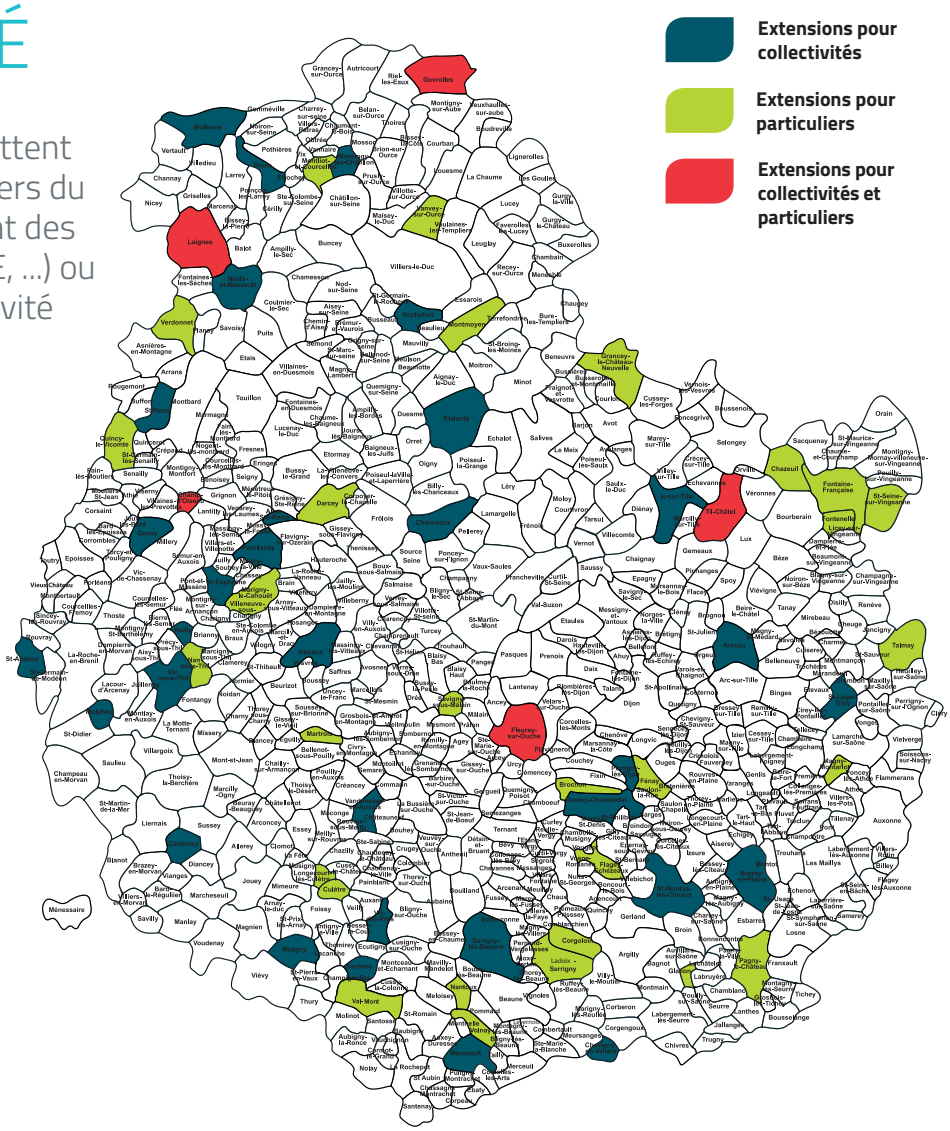

18 → *Extensions pour collectivités pour 505 000 €*

57 → *Extensions pour particuliers pour 607 000 €*

Une commune, une histoire

ÉGUILLY : SUPPRIMER LES FILS NUS POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

Le château d'Éguilly est alimenté par des fils nus qui sont des câbles en cuivre et sans gaine de protection donc très sensibles aux aléas climatiques. Afin d'améliorer la sécurité (les fils traversent l'autoroute) et la qualité de fourniture, le SICECO les remplace par des câbles souterrains. Pour enfouir ce nouveau réseau, le SICECO procède à un forage dirigé afin de traverser le canal et la rivière pour atteindre le château. En tout, ce sont 110 mètres de fils nus qui sont supprimés pour un coût de 110 000 € HT, entièrement pris en charge par le SICECO. L'entreprise SOCATER réalise les travaux électriques. Le forage est réalisé par Forage 21. Pour effectuer ces travaux, le SICECO s'est rapproché de l'ABF, de la DRAC (bâtiments classés), de l'APRR (gestion de la dépose des fils traversant l'autoroute qui se fera dans le premier semestre 2017), de VNF (canal), de la DDT, du Conseil départemental et du SAGE de l'Armançon-SIRTAVA (gestionnaire de la rivière). En parallèle, la commune a souhaité dissimuler 56 mètres de réseaux (électrique, éclairage public et téléphonique). Ces travaux sont réalisés par SOCATER et s'élèvent à 42 402 € HT dont environ 16 000 € HT pris en charge par la commune.

© Demongeot

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC EXEMPLAIRE

INVESTIR POUR UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PERFORMANT

201→ *Chantiers pour 4,7 millions d'€*

Pour les adhérents qui lui ont transféré la compétence, le SICECO construit, renouvelle et entretient leur réseau d'éclairage public. Pour cela, il met en œuvre les solutions les plus efficaces, en limitant au maximum les impacts négatifs sur l'environnement et les hommes.

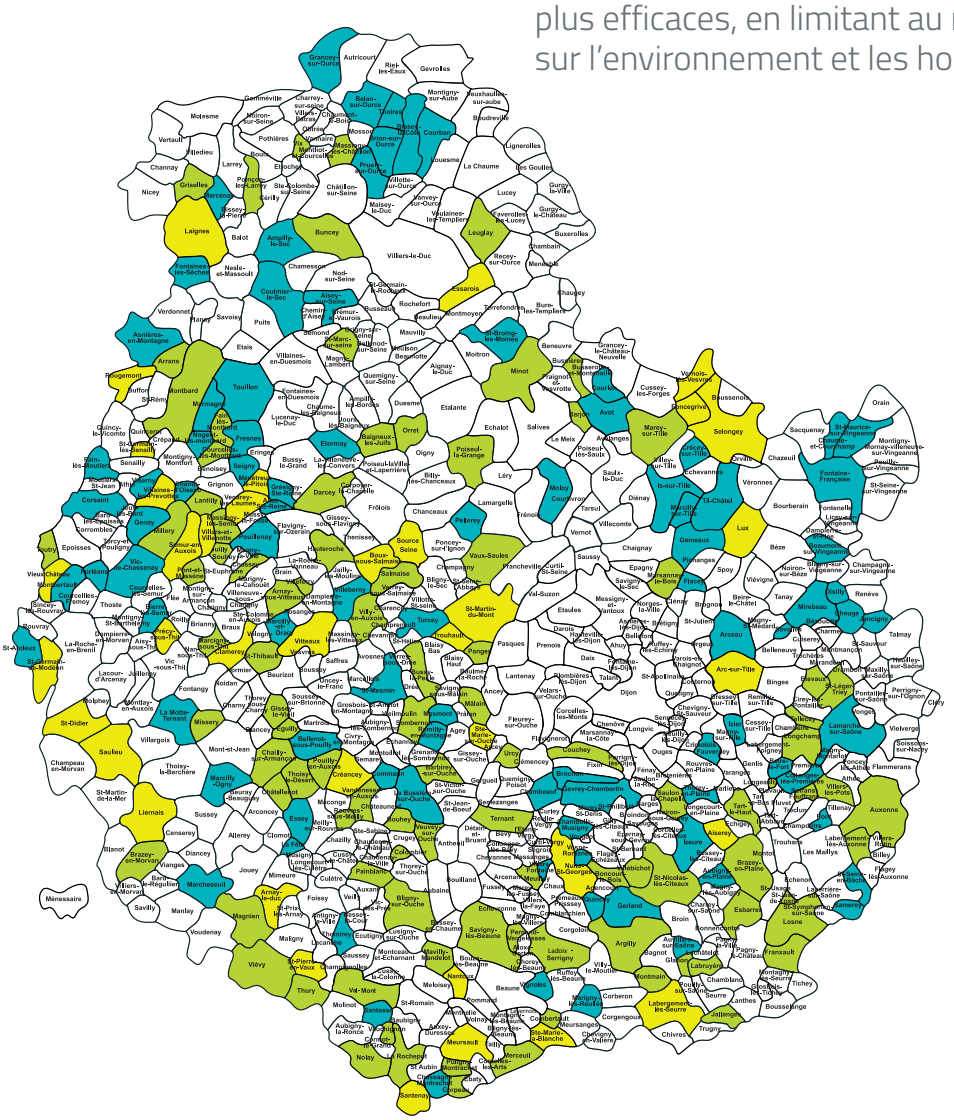

- Travaux neufs
- Rénovations / restitutions
- Travaux neufs + rénovations /restitutions

EN SAVOIR +

Participer à la sécurité routière

Dans ce domaine, le SICECO gère 19 carrefours à feux. En 2016, 1 nouvel équipement a été installé à Fauverney et 1 autre a été mis en conformité à Montbard.

Il raccorde également les radars pédagogiques au réseau d'éclairage public afin de les alimenter en électricité. 6 dossiers ont été traités cette année.

Mise en valeur

VENAREY-LES-LAUMES BRILLE AU CONCOURS LUMIÈRE

Le 11 avril, la commune est distinguée pour la mise en lumière du pôle d'échanges multimodal lors du Concours Lumière organisé par le Centre régional de l'Association Française de l'Éclairage (AFE) Bourgogne. Ce concours récompense chaque année des mises en lumière innovantes et peu gourmandes en énergie.

La mise en lumière du tout nouveau pôle d'échanges multimodal est venue compléter un projet urbain de grande ampleur. En effet, dès 2001, la commune de Venarey-les-Laumes travaille à la valorisation et au réaménagement de son centre-ville afin de soutenir la dynamique commerciale et d'apporter un meilleur confort de vie à tous.

Elle a confié la maîtrise d'œuvre de l'éclairage au SICECO qui a fait appel à un concepteur lumière, Vittorio Sparta. Le projet lumineux vient renforcer celui de la collectivité puisqu'il participe à la dynamisation du quartier de la gare. Il assure une cohérence entre les conceptions paysagères et architecturales. L'ensemble s'articule autour de tons blancs chauds rehaussés avec une pointe de bleu, dans la lignée des autres mises en valeur de la ville.

83 points lumineux ont été installés pour une puissance totalisant environ 5 kW. Les technologies LED et à iodures métalliques ont été privilégiées notamment pour leur efficacité énergétique et leur rendu qui permet d'éclairer au plus juste. L'installation a été pensée afin que la totalité des matériaux utilisés s'intègrent harmonieusement dans la paysage urbain de jour.

Les travaux qui s'élèvent à 237 450 € HT, ont été réalisés par l'entreprise Inéo. Ils ont été financés intégralement par la commune (184 180 €) et le SICECO (53 270 €).

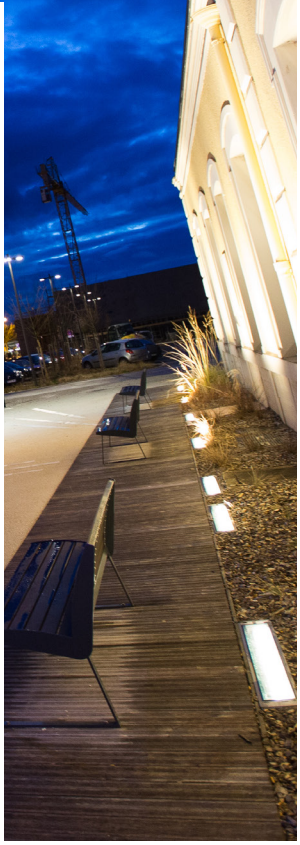

© Vincent Arbelet

EN BREF

- Le SICECO encourage ses adhérents à diminuer leur consommation et à préserver l'environnement. En matière d'éclairage public, **la coupure nocturne** s'est imposée pour **406** communes en 2016. Cela représente **11 000 000 Wh** d'énergie consommée en moins, **1,4 million d'€** de dépenses énergétiques en moins et **924 tonnes** de CO_2 rejetées en moins dans l'atmosphère.
- Le SICECO gère les **DT/DICT** (Déclaration de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) pour le compte de ses adhérents. En 2016, il a traité **7 340 demandes** dont **877 Avis de Travaux Urgents (ATU)**, soit **12 %** de demandes en plus qu'en 2015.
- Le **SIG** (Système d'Information Géographique) a évolué. **6** sessions de formation destinées à expliquer les nouveautés aux élus et aux personnels de mairies ont été organisées sur l'ensemble du territoire du SICECO.

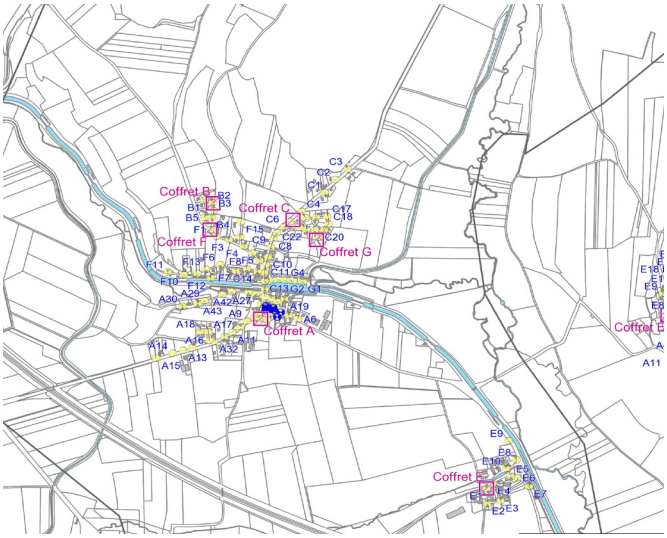

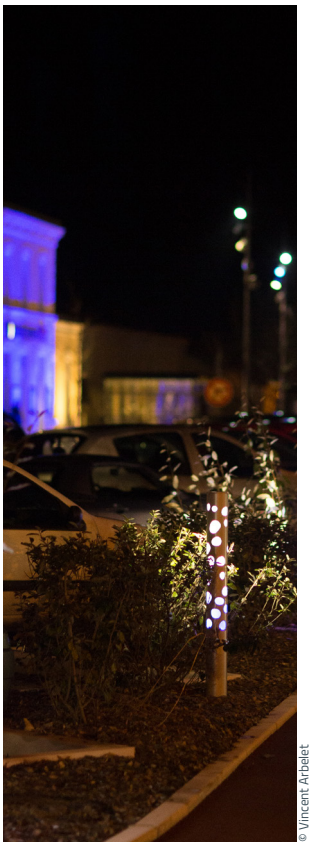

© Vincent Arbelet

© Gina Sanders - Fotolia.com

2016 EN CHIFFRES

19,5 millions €
en dépenses

32,1 %	Éclairage public
26 %	Réseaux électriques
15,2 %	Déficit d'investissement reporté
8,1%	Charges de personnel
7,5 %	Reversements aux communes
4,7 %	Frais généraux
4,1 %	Réseau téléphonique
1,2 %	Remboursement de la dette
0,7 %	Provisions risque contentieux
0,4 %	Maîtrise de l'énergie / énergies nouvelles

23,7 millions €
en recettes

33,8 %	Participations aux travaux
26,7 %	Taxe sur l'électricité
22,4 %	Excédents de fonctionnement
10,2 %	Redevances
6,1 %	Récupération de TVA et FCTVA
0,7 %	Produits divers de gestion
0,1 %	Cotisation des adhérents

Zoom sur les recettes

REDEVANCES DE CONCESSION QUELLE ÉVOLUTION DEPUIS 2006 ?

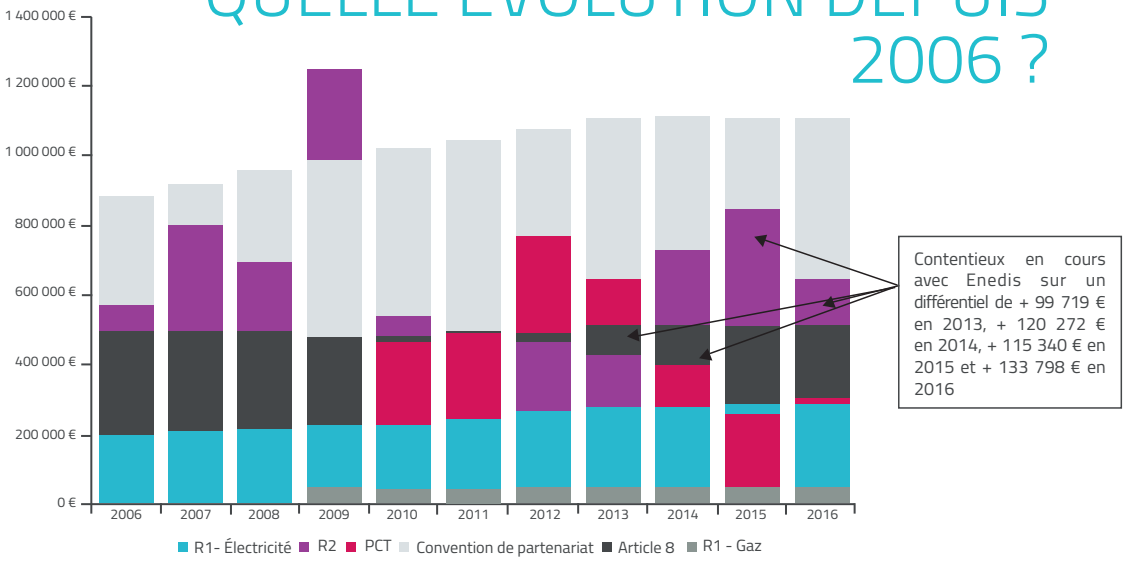

© Urope - Fotolia.com

CRÉDITS FACÉ POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE QUELLE AFFECTATION EN 2016 ?

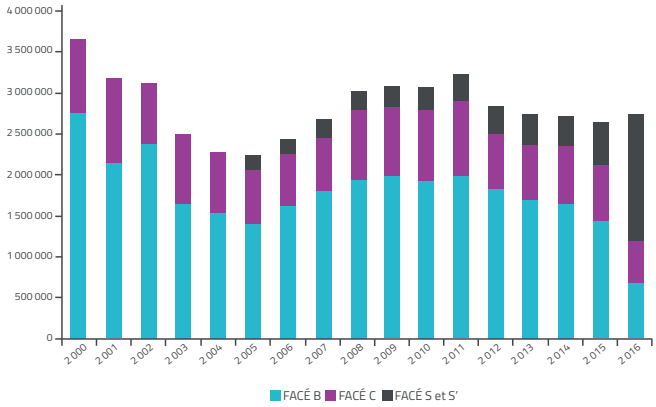

1 431 500 € TTC pour 37 dossiers sur le FACÉ B

678 839 € TTC pour 8 dossiers sur le FACÉ C

519 000 € TTC pour 14 dossiers sur le FACÉ S et S'

1 545 000 € TTC pour 20 dossiers sur la dotation Enedis (selon l'article 8 du contrat de concession, cette dotation a été négociée pour la période 2015-2016. Le montant annuel de l'enveloppe s'élève à 515 000 € permettant de réaliser pour environ 1 545 000 € TTC de travaux d'enfouissement)

Place des marchés

- **Détection des réseaux souterrains d'éclairage public (mai 2016 à avril 2020) :** Techniques Topo (Quétigny - 21).
- **Travaux complexes d'électrification rurale :** SNCTP (Dijon - 21) pour le lot géographique n°2 pour le programme de janvier 2017 à décembre 2018.
- **Diagnostics d'éclairage public :** TRASEG ALTESIO (Vic-de-Chassenay - 21) pour le lot 1 et INERGIE ADAPT SAS (Cournon d'Auvergne - 63) pour le lot 2.
- **Signalisation lumineuse tricolore (travaux neufs, entretien et maintenance - programmes 2017 à 2020) :** Demongeot (Dijon - 21).
- **Contrôle des concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz pour l'exercice 2015 :** NALDEO SAS (Lyon - 69) pour le lot 1 et AEC (Paris - 75) pour les lots 2 à 4.
- **Flotte automobile :** Peugeot (Dijon - 21)pour 4 véhicules essence et Renault (Dijon - 21) pour 1 véhicule électrique.
- **Assurances :** SMACL pour les dommages aux biens et les véhicules (Niort - 05) et ETHIAS pour la responsabilité civile (Paris - 75).

© Warakorn - Fotolia.com

ÉCHOS DES SERVICES

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES ÉLUS ET DES USAGERS

Afin de développer ses compétences et ses services, le SICECO s'entoure d'une équipe composée d'agents expérimentés dans leur domaine. Comme dans toute organisation, 2016 a vu des départs et des arrivées.

© buchachon - Fotolia.com

Cette année, 8 agents sont arrivés au SICECO.

Au service comptabilité, **Camille Papet** a remplacé, dans le cadre d'une mutation, **Elisabeth Boilin** partie en retraite.

Au niveau des services techniques, **Mathieu Julien** et **Thibaud Dubocage** respectivement en charge du développement des énergies renouvelables et de la planification énergétique sont venus grossir les rangs de la cellule énergie.

Maëlle Chapillon a remplacé **Francis Boisset** au poste de CEP (Conseiller en Énergie Partagé). Un troisième poste de CEP s'est ouvert et le SICECO a recruté **Gülsah Ay** pour l'occuper.

Christelle Gautheron est venue en remplacement d'un congé maladie pour le poste d'assistante de la responsable de la cellule énergie.

La cellule énergie a aussi accueilli deux emplois saisonniers : **Thomas Brulport** et **Malika Jafflin.**

Valérie Camus a remplacé **Nathalie Pouillot** au poste d'assistante du secteur E.

Isabelle Delabroye arrivée comme «emploi avenir» pour s'occuper des DT/DICT est partie et a été remplacée par **Paul Nardin**.

Enfin, le SICECO a accueilli des stagiaires. **Alexis Duvert** a étudié les contraintes environnementales dans le cadre de projets de production d'énergies à partir de sources renouvelables. **Maxime Lhenri** a, quant à lui, approfondi le sujet de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et les productions d'énergie à partir de sources renouvelables.

CHIFFRE

74

JOURS DE FORMATION POUR FAIRE ÉVOLUER LES AGENTS DANS LEURS MISSIONS.

RÉPARTITION DES CONSEILLERS EN ÉNERGIE PARTAGÉ

FIN 2017

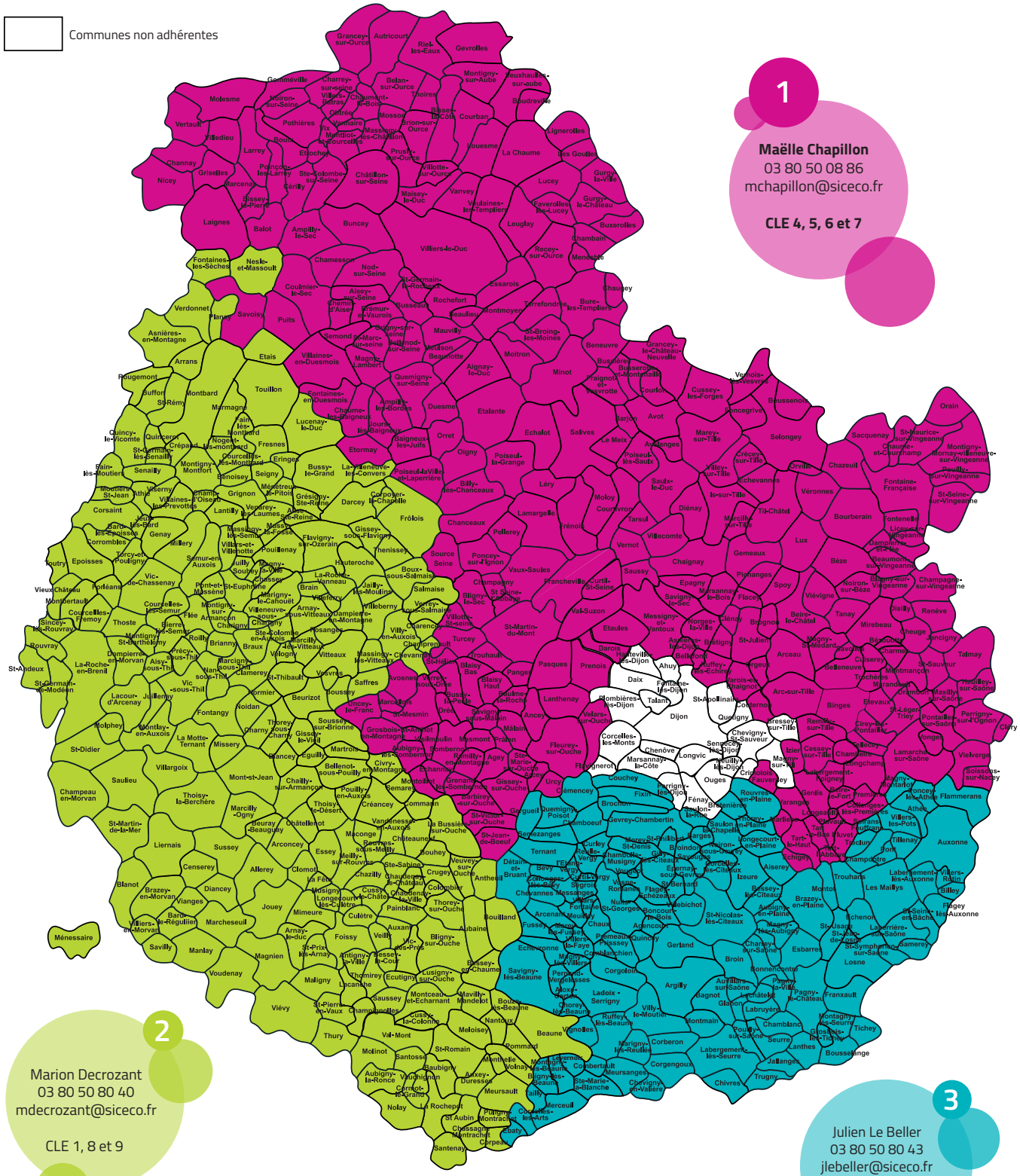

Les postes CEP sont co-financés par l'Union européenne dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Bourgogne 2014/2020 :

FAIRE CONNAÎTRE, INFORMER, SENSIBILISER

RENFORCER SA PRÉSENCE

Comme tous les ans, le SICECO mène des actions auprès de la presse locale et nationale. Il poursuit également son partenariat avec le site internet www.echosdescommunes.fr et réalise une insertion publicitaire dans le Répertoire des Commissions 2016-2020.

À la rencontre de son public

L'année 2016 est ponctuée de grands rendez-vous incontournables comme les réunions de CLE ou Cité 21. Sur ce dernier événement, le SICECO a organisé une conférence sur l'intégration de l'énergie dans la planification territoriale.

En mai, le SICECO accueille la première étape du France Électrique Tour. Au-delà du défi technologique et « sportif », le SICECO, qui développera le nouveau réseau de bornes de charges pour véhicules électriques, selon le schéma établi par la Région, se devait donc d'accueillir cette étape du rallye dans le département.

En juin, le SICECO participe au Congrès de la FNCCR qui se déroule à Tours. Il y tient un stand commun avec les 7 autres syndicats de Bourgogne-Franche-Comté. Cet événement national permet de valoriser les activités communes des partenaires tout en démontrant leur capacité à être acteurs de la transition énergétique sur leur territoire.